



Formulaire d'inscription Bourse

Nom : _____ Prénom : _____ Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Adresse: _____ E-mail : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fédération : _____ Club : _____ Région : _____

Numéros de souche éleveur :

1^{er} :

2^{ème} :

3^{ème} :

*Indiquez par une accolade les oiseaux vendus
par couple ou par paire*

(1 ligne par oiseau)

Réservé au club	N°	Dénomination complète de l'oiseau	M/ F	N° souche	Année	N° de bague	Prix de vente	
							Par oiseau	Le couple ou la paire
	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							

Tournez S.V.P. → Merci de compléter le tableau et de remplir l'attestation ----->

Réservé au club	N°	Dénomination complète de l'oiseau	M/ F	N° souche	Année	N° de bague	Prix de vente	
							Par oiseau	Le couple ou la paire
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							

Cette fiche est à envoyer à : SORP 28 route d'Ozouer le Voulgis - 77390 CHAUMES EN BRIE

Avant le 15 octobre 2016 Tél. 01 64 06 24 28 - 06 33 96 27 06 - Fax. 01 64 06 13 96 - courriel : club.sorp@wanadoo.fr

Attestation sur l'honneur à signer et à joindre impérativement à vos fiches d'inscription

NOM :

Prénom :

Club :

Adresse :

Je déclare, (*Faire une croix dans la "case" correspondante*)

Ne pas avoir participé à une manifestation ornithologique à caractère international entre le 26 septembre 2016 et le 26 octobre 2016

Avoir participé à une manifestation ornithologique à caractère international entre le 26 septembre 2016 et le 26 octobre 2016. Si oui, lesquelles : (Donner le nom de l'organisateur, le pays, la date, le lieu).

D'autre part je déclare sur l'honneur respecter pour mon élevage, les prescriptions réglementaires relatives aux mesures de protection des oiseaux vis-à-vis de l'influenza aviaire, et notamment :

- prendre les mesures nécessaires afin de limiter les contacts directs ou indirects avec les oiseaux vivant à l'état sauvage,
- ne pas utiliser les eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage ni pour l'abreuvement en l'absence d'un traitement d'inactivation d'un éventuel virus,
- approvisionner les oiseaux d'élevage en aliments et en eau de boisson à l'intérieur des bâtiments ou au moyen de distributeurs protégés et inaccessibles aux oiseaux sauvages

Certifié exact : ***Dater et signer***